



Compte rendu provisoire

Quatre-vingt-neuvième session, Genève, 2001

Sixième séance (spéciale)

Mardi 12 juin 2001, 11 heures

Présidence de M^{me} A. Sto. Tomas

Session spéciale de haut niveau sur le lancement du Programme assorti de délais sur les pires formes de travail des enfants

ALLOCUTION DE M. BENJAMIN MKAPA,
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE

Original anglais: La PRÉSIDENTE — C'est pour nous un grand plaisir que de pouvoir accueillir aujourd'hui les participants à la session spéciale de haut niveau consacrée au lancement du Programme assorti de délais sur les pires formes de travail des enfants en République d'El Salvador, au Royaume du Népal et en République-Unie de Tanzanie. Comme je l'ai dit lorsque j'ai accepté d'assumer la présidence de la Conférence, les enfants qui travaillent sont particulièrement vulnérables et doivent retenir notre attention en priorité. Il est absolument inadmissible aujourd'hui que des millions de filles et de garçons travaillent dans des conditions extrêmement dangereuses et soient exploités. Nous savons que ce travail est dans une grande mesure dû à la pauvreté. Bien souvent, les pauvres n'ont pas d'autre choix, ont besoin de trouver un moyen de survivre et offrent par conséquent la main-d'œuvre bon marché et souple qui est recherchée. La complexité des processus qui mènent au travail des enfants exige des mesures intégrées et un large soutien de tous les secteurs de la société. Il ne fait aucun doute que nous nous opposons tous aux pires formes de travail des enfants. L'adoption unanime de la convention n° 182 par la Conférence internationale du Travail en 1999 en est la preuve. Ce matin, nous allons rendre hommage aux trois Etats qui ont pris l'initiative capitale de lancer dans leurs pays respectifs des programmes assortis de délais — programmes strictement intégrés et coordonnés visant à éliminer les pires formes de travail des enfants dans les délais prévus. A cette occasion, la Conférence a le grand honneur d'accueillir son Excellence M. Benjamin Mkapa, Président de la République-Unie de Tanzanie.

Avant que nous ayons le plaisir d'écouter l'intervention du Président Mkapa, cependant, je me tourne vers M. Somavia et nos autres invités, qui sont tous en première ligne du combat contre les pires formes de travail des enfants. Monsieur Somavia, vous avez la parole.

Original anglais: Le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL — Je vous remercie tous d'être venus ici aujourd'hui. C'est un grand plaisir que de pouvoir vous accueillir à cette séance très importante.

Monsieur Le Président Mkapa, nous sommes particulièrement privilégiés que vous ayez accepté d'ac-

complir ce voyage pour montrer que la Tanzanie et vous-même souhaitez appuyer cette cause. La Tanzanie joue en rôle particulier pour moi et elle occupe une place particulière dans mon cœur.

J'ai eu l'honneur de connaître feu Julius Nyerere en tant qu'enseignant. Il y a seulement quelques années, lorsque je représentais mon pays au Conseil de sécurité de l'ONU, il m'a expliqué quels étaient les problèmes de la région des Grands Lacs et il m'a invité à Arusha pour voir la situation sur place. Monsieur Mkapa, votre présence nous honore et vous honorez également l'OIT en appuyant les mesures prises en faveur de la solution des problèmes sociaux. Mais aujourd'hui, par votre présence, vous honorez tous les enfants du monde dans vos efforts visant à éliminer le travail des enfants.

Merci des mesures que vous prenez pour cette cause, et nous vous sommes très reconnaissants d'avoir accepté d'être notre invité spécial à cette Conférence.

Il y a deux ans, la Conférence a adopté la convention (n° 182) sur les pires formes de travail des enfants, 1999. Les participants à la Conférence avaient ce faisant adressé un message fort aux dizaines de millions d'enfants perdus, les plus exploités, les plus pauvres d'entre les pauvres, les jeunes travailleurs asservis. Dans les fabriques, les ateliers clandestins, l'agriculture ou par des particuliers, les enfants soldats, les petites filles prostituées, les enfants victimes de la traite. Telles sont les pires formes de travail des enfants. Le message lancé à ces enfants était que la communauté internationale avait ouvert les yeux et ne tolérerait plus que les adultes abusent de leur pouvoir pour exploiter leur faiblesse d'une manière aussi abominable. Il ne faut jamais oublier que les violations des droits des enfants sont toujours commises avec la complicité des adultes. C'est un adulte qui les emploie, c'est un adulte qui se livre à la traite des enfants, c'est un adulte qui ferme les yeux sur ce qui se passe.

Il y a deux ans, nous avons lancé une campagne afin que personne ne puisse fermer les yeux sur ce problème. Je vous ai tous invités à faire en sorte que l'élimination des pires formes de travail des enfants ne soit pas seulement une cause mondiale mais aussi une cause personnelle, une cause en faveur de laquelle chacun d'entre nous s'engage en tant qu'être humain, une cause pour laquelle nous voulons lutter en tant qu'individus.

Plusieurs d'entre vous se sont engagés à prendre des mesures rapidement et l'ont fait. En deux ans 74 pays ont ratifié la convention (n° 182) sur les pires formes de travail des enfants, 1999 et nous attendons de nombreuses autres ratifications au cours de ces deux prochains mois. C'est la convention la plus rapidement ratifiée de l'histoire de l'OIT. Mais nous

savons que la ratification n'est qu'une première étape. Aujourd'hui, nous recevons ici des représentants de la République-Unie de Tanzanie, d'El Salvador et du Népal, les trois premiers pays disposés à accomplir un pas de plus en prenant l'engagement crucial de supprimer le travail des enfants suivant des échéances précises.

Nous sommes ravis de voir ici M. Nieto Menéndez en tant que représentant personnel du Président Flores. Nous sommes également ravis de voir M. l'Ambassadeur Simkhada représentant personnel du Premier ministre M. Koirala. Nous apprécions la détermination de votre pays de témoigner son engagement alors qu'il vient de connaître une grande tragédie et nous vous remercions d'être ici.

Vos trois gouvernements montrent la voie. Ils sont disposés à fixer des objectifs pour mesurer les progrès accomplis et à être jugés. Nous sommes honorés de la présence de M. Walter Riester (Allemagne) et de M. Cameron Findlay, Secrétaire d'Etat adjoint au Travail (Etats-Unis) qui représentent deux des partenaires qui financent le programme international de lutte contre le travail des enfants. Vous représentez chacun un élément important de l'évolution de la lutte contre le travail des enfants. Il est difficile d'imaginer qu'il y a tout juste une dizaine d'années, peu de voix s'élevaient contre ce fléau, mais l'OIT commençait déjà son combat d'avant-garde et l'Allemagne demandait que des mesures soient prises. Lorsqu'il s'est agi d'entreprendre un grand programme, le gouvernement de l'Allemagne a accepté de fournir les fonds nécessaires et l'IPEC est né en 1992. Nous remercions l'Allemagne du soutien précoce et de la confiance qu'elle nous a accordés.

Plusieurs ont suivi cet excellent exemple, désormais environ 25 pays et organisations participent financièrement, et 65 pays bénéficient du programme. Je tiens à vous remercier tous de votre participation.

Je tiens aussi à remercier les pays qui ont accepté de participer à l'IPEC dès le début afin de résoudre le problème du travail des enfants au plan national: le Brésil, l'Inde, le Kenya, la Thaïlande et la Turquie, qui ont signé un protocole d'accord avec l'OIT durant la première année de la mise en œuvre de ce programme. Les Etats-Unis ont également joué un rôle très important, et ce sont maintenant les principaux bailleurs de fonds qui nous aident à faire progresser la lutte contre les pires formes de travail des enfants. Nous comptons sur la poursuite de cet appui.

Je dois souligner que les programmes globaux, intégratifs, multi-niveaux assortis d'un calendrier, ne sont utiles que s'ils s'insèrent dans le cadre d'un programme de développement national. Il faut donc qu'ils soient réellement contrôlés par les pays. La République-Unie de Tanzanie, le Népal et El Salvador ont accepté d'assumer ce programme, de le faire pour redonner l'espoir à des millions d'enfants dans leur pays et au-delà. J'ajouterais que cette lutte a une portée plus étendue car vos actions révèlent que le respect des droits et des principes ne constitue pas un luxe mais que si l'on y réfléchit bien c'est un objectif abordable. Il faut en tenir compte dès le départ. Cela a toujours été la position de l'OIT, c'est au cœur de son programme en faveur d'un travail décent et vos trois pays acceptent cette tâche. Les droits et les principes sont au cœur de votre projet de développement car, nous le savons tous, il ne suffit pas d'enlever les enfants des usines et des champs, il faut les aider à être scolarisés, réadaptés, soignés, nourris et il faut également que

leurs parents puissent trouver d'autres sources de revenu.

Ce que je vois lorsque je fais retour sur ces trois dernières années conforte ma profonde conviction que nous devons oser rêver, que nous devons avoir une vision à laquelle nous adhérons. La lutte contre le travail des enfants mobilise l'attention du monde entier et la solidarité mondiale.

Aujourd'hui nous envisageons l'élimination des pires formes de travail des enfants d'ici une dizaine d'années, voire moins. Nous allons agir pays par pays, grâce à l'aide internationale. Nous avons déjà bien progressé n'en doutez pas, rien n'est plus comme avant en ce domaine. En oeuvrant pour l'élimination du travail des enfants, nous devons attirer l'attention sur la situation générale des enfants qui travaillent et qui devraient, au lieu de cela, être à l'école.

J'invite tous les Etats qui ne l'ont pas encore fait à ratifier la convention (n° 182) sur les pires formes de travail des enfants, 1999 et j'invite tous les gouvernements à suivre l'exemple de la Tanzanie, d'El Salvador et du Népal. Je demande aux organisations d'employeurs et de travailleurs de faire progresser cette cause aux niveaux national et international. Les organisations communautaires, les organisations non gouvernementales et autres groupements de citoyens ont aussi un rôle à jouer.

Je pense que toutes les organisations internationales et les pays développés dans leur programme de coopération doivent aider les pays qui ont accepté d'éliminer les pires formes de travail des enfants dans des délais fixés.

Pour marquer cette journée je voudrais aujourd'hui vous inviter à examiner la possibilité d'instituer une Journée mondiale de lutte contre le travail des enfants. Ce serait l'occasion de dresser chaque année un bilan et de nous demander ce que nous avons fait pour éliminer le travail des enfants.

Original anglais: La PRÉSIDENTE — C'est un plaisir que de recevoir le ministre du Travail et des Affaires sociales de la République fédérale d'Allemagne, M. Walter Riester. L'Allemagne a ici une place particulière aujourd'hui, qui témoigne à la fois du rôle important qu'elle joue au sein de l'IPEC et de sa détermination ferme et constante d'appuyer le travail de l'IPEC et du Mouvement mondial contre le travail des enfants. Si l'Allemagne n'avait pas eu cette vision généreuse du travail des enfants, le Programme international pour l'abolition du travail des enfants n'aurait peut-être pas été créé. L'Allemagne, qui a été le premier gouvernement à financer l'IPEC en 1992, a permis le lancement de programmes nationaux soutenus par l'IPEC dans six pays: Brésil, Inde, Indonésie, Kenya, Thaïlande et Turquie. Actuellement, ses contributions permettent d'aider un total de onze pays et ont rendu possibles des progrès techniques considérables.

Original allemand: M. RIESTER (ministre fédéral du Travail et des Affaires sociales, Allemagne) — Lorsque l'on voit ici les affiches avec des enfants contraints de travailler, lorsque l'on voit leurs yeux tristes, leurs visages hagards, il est difficile de parler et de trouver ses mots pour évoquer ce travail des enfants.

Toutefois, un silence confus n'aiderait nullement ces enfants qui travaillent. L'enfance doit être l'âge du jeu et de l'apprentissage et nous devons donc parler et dire au monde entier que le travail des enfants et leur

exploitation ne doivent exister dans aucune société, nulle part sur notre planète.

Pour un représentant d'un pays industrialisé qui a maîtrisé ce problème depuis longtemps, il est facile de pointer un doigt accusateur, mais accuser n'est ni utile, ni justifié. Ce n'est pas utile parce que les reproches suscitent le rejet plutôt que la réflexion, et ce n'est pas juste parce que, souvent, le travail et l'exploitation des enfants dans un pays ne dépendent pas d'une mauvaise volonté ou d'une indifférence de la part des responsables politiques. Je ne veux pas non plus donner raison à ceux qui pensent que l'on pourra éliminer le travail des enfants une fois que l'on aura éliminé la pauvreté, à ceux qui pensent que ceci est la seule solution, car les enquêtes de l'OIT ont montré qu'il n'y a pas forcément de lien entre la pauvreté et le travail des enfants.

Pour lutter efficacement contre le travail des enfants, il ne faut donc pas se contenter de pointer un doigt accusateur, mais il faut aussi tendre une main pour aider, et c'est justement la base de la philosophie du Programme de l'OIT pour l'abolition du travail des enfants, à savoir l'IPEC. Ce programme se fonde sur la reconnaissance du fait qu'il y a de multiples raisons au travail des enfants et qu'il n'y a donc pas de panacée contre ce mal.

Nous avons besoin d'un faisceau de mesures, et les priorités devront changer en fonction du pays. Tout d'abord, il faut sensibiliser tous les responsables politiques, économiques et sociaux, et ces derniers doivent comprendre que le travail des enfants ne doit pas être considéré comme inévitable simplement parce qu'il a toujours existé. Les enfants qui travaillent dur aujourd'hui seront les chômeurs de demain, des chômeurs en mauvaise santé, sans qualification et qui nuiront à toute l'économie. Donc, il faut d'autres mesures, et notamment former des inspecteurs du travail et créer des établissements de formation appropriés pour les enfants qui ont travaillé. Il faut également, dans certains cas et pour commencer, améliorer les conditions de travail des enfants.

L'IPEC présente l'avantage que, pour chaque pays, il conçoit un costume sur mesure au lieu d'un costume prêt-à-porter qui devrait être porté dans le monde entier. Cela a été rendu possible par deux caractéristiques de ce programme. Tout d'abord, dès le début, il était entendu que l'on allait collaborer avec les ONG des pays bénéficiaires. Par ailleurs, les responsables peuvent utiliser en tout cas une partie des fonds qui leur sont accordés de façon assez libre et souple, sans être tenus à un cahier des charges trop rigide.

Ce n'est pas par vanité que je souhaite revenir sur le rôle que mon pays a joué dans l'élaboration de ce programme. Oui, nous sommes fiers d'avoir lancé cette initiative il y a de cela une dizaine d'années, mais nous savons aussi que cette initiative, à elle seule, n'était pas une garantie de succès. Beaucoup de facteurs devaient être rassemblés pour que l'IPEC devienne ce qu'il est devenu aujourd'hui, et notamment la compétence et l'engagement remarquables des collaboratrices et des collaborateurs du BIT, ici à Genève et partout dans le monde, mais aussi le fait que beaucoup de responsables dans les pays bénéficiaires, au lieu de minimiser le problème du travail des enfants, l'ont pris très au sérieux. Et surtout, nous constatons avec satisfaction que l'Allemagne n'est restée que très peu de temps le seul bailleur de fonds et que bien vite d'autres donateurs l'ont rejointe. Je puis assurer ma collègue des Etats-Unis que je ne suis

nullement navré de voir que l'Allemagne n'est plus le principal bailleur de fonds.

Je souhaite lancer un appel au monde, et dire que le travail des enfants et l'exploitation des enfants ne doivent avoir nulle part une place dans le monde. Soutenez tous le programme de l'OIT pour que cet objectif devienne le plus tôt possible une réalité. Je salue la proposition du Directeur général du BIT visant à faire de cette journée aujourd'hui la Journée de l'élimination du travail des enfants.

Original anglais: La PRÉSIDENTE — J'ai le plaisir de souhaiter maintenant la bienvenue à M. Findlay, secrétaire d'Etat adjoint au Travail des Etats-Unis. Sa présence ici aujourd'hui est la preuve de l'engagement de son gouvernement dans la lutte contre le travail des enfants et du rôle qu'il joue dans le financement de la première étape du Programme assorti de délais sur les pires formes de travail des enfants.

Les Etats-Unis sont le principal donateur du programme IPEC, et leur action internationale de plus en plus déterminante en la matière n'est pas uniquement financière, elle est également morale, stratégique et politique.

Le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique joue un rôle de premier plan dans la lutte mondiale contre le travail des enfants. Ce pays est le troisième à avoir ratifié la convention (n° 182) sur les pires formes de travail des enfants, 1999, et a prouvé que ce combat est une question qui dépasse les partis politiques et lie entre eux les gouvernements, les organisations d'employeurs et de travailleurs et tous les secteurs de la société civile.

Original anglais: M. FINDLAY (*secrétaire d'Etat adjoint au Travail des Etats-Unis*) — Bonjour. Je vous remercie de l'occasion qui m'est donnée de parler des progrès importants que nous faisons dans notre lutte contre le travail des enfants.

Je voudrais aussi remercier le Directeur général d'avoir pris la tête de ce mouvement pour une question aussi importante.

Je suis heureux de pouvoir être ici à l'occasion du lancement du Programme assorti de délais sur les pires formes de travail des enfants en République d'El Salvador, au Royaume du Népal et en République-Unie de Tanzanie. Je tiens aussi à vous transmettre les salutations de M^{me} Elaine Chao, secrétaire d'Etat au Travail des Etats-Unis, qui exprime ses regrets de ne pas être avec vous aujourd'hui, et vous adresse ses félicitations pour le lancement de ce programme important.

Permettez-moi de dire d'abord, au nom du gouvernement américain et du peuple américain, que toute notre sympathie va aux peuples du El Salvador et du Népal à l'occasion des tragédies récentes qui les ont frappés et qui ont empêché leurs chefs d'Etat respectifs de participer à nos travaux aujourd'hui. Nous aurions souhaité qu'ils soient présents et nous serons heureux de pouvoir poursuivre notre travail avec eux à l'avenir.

Ce moment est important, il constitue une étape décisive dans un long voyage qui a commencé il y a neuf ans de cela, en 1992. Nous n'avons pas encore éliminé les pires formes de travail des enfants, mais nous sommes en mesure de commencer à le faire et cela nous semble déjà très important. Je voudrais féliciter tous ceux qui ont contribué à l'avènement de cette étape.

Lorsque l'OIT a créé le Programme international pour l'abolition du travail des enfants, l'IPEC, beaucoup de gouvernements ne parlaient pas, à l'époque, du problème du travail des enfants. Comme nous le savons, la première étape, lorsqu'on s'attaque à un problème, est de reconnaître son existence et de parler honnêtement des défis qu'il pose. Beaucoup de nations se sont associées à cet effort mondial et je voudrais féliciter tout particulièrement le gouvernement de l'Allemagne, qui a joué dès le début un rôle de chef de file dans ce domaine.

Une question qui a été taboue à l'époque fait maintenant l'objet de débats ouverts et la communauté internationale tout entière, y compris les quelque cinquante pays qui participent au programme de l'IPEC, s'est montrée de plus en plus disposée à y consacrer des ressources importantes.

En même temps, je crois que chacun comprend que les réponses sont d'abord à chercher chez nous.

Je suis heureux de noter qu'au cours de la réalisation du programme IPEC, les nations se sont de plus en plus rendu compte de la nécessité de traiter le problème du travail des enfants à l'intérieur de leurs frontières. Parallèlement, il y a eu une volonté nettement plus marquée, de la part de la communauté internationale, d'appuyer ces efforts.

Ce qui est particulièrement important, c'est la décision unanime prise il y a deux ans par les Etats Membres de l'OIT, qui ont refusé de tolérer dorénavant les pires formes de travail des enfants. Ils ont reconnu qu'il était indispensable de prendre des mesures immédiates et effectives afin d'assurer de toute urgence l'interdiction et l'élimination des pires formes de travail des enfants.

La convention (n° 182) sur les pires formes de travail des enfants, 1999 a été adoptée à l'unanimité. Cela a été une étape considérable dans l'histoire de la lutte contre le travail des enfants. D'ailleurs les nations ont ratifié cette convention à une vitesse record. Actuellement, les Etats-Unis et les autres nations agissent très rapidement pour aider les pays disposés à mettre en œuvre l'engagement figurant dans la convention n° 182, en fournissant une assistance technique aux pays qui œuvrent systématiquement à éliminer le travail des enfants.

Notre combat contre le travail des enfants par l'IPEC et par d'autres programmes a représenté, en tout, près de 150 millions de dollars des Etats-Unis au cours des six dernières années. Ces fonds sont destinés à financer un vaste éventail de programmes d'éducation et de développement économique afin de venir en aide aux enfants qui travaillent dans le monde. Grâce aux programmes que nous avons déjà financés, il sera possible de libérer 160 000 enfants de l'exploitation au travail et d'en empêcher encore 100 000 d'entrer sur ce marché, tout en fournissant une assistance indirecte à beaucoup d'autres enfants.

Le Président George W. Bush a été élu sur la promesse de ne laisser aucun enfant à la traîne. Il l'a dit alors qu'il parlait d'améliorer le système d'instruction publique des Etats-Unis et de donner des chances à chaque Américain. Mais cet engagement doit inspirer chacun d'entre nous qui nous efforçons d'éliminer les formes abusives de travail des enfants, qui constituent une exploitation de l'enfant. Nous devons maintenir très ferme cet engagement à travailler ensemble dans la communauté des nations afin de ne laisser aucun enfant à la traîne où que ce soit dans le monde, dans des lieux de travail horriblement dangereux, dans

l'esclavage, la prostitution ou d'autres professions criminelles et dangereuses. Aucun enfant ne devrait participer à un travail dangereux, illégal ou immoral. Je voudrais applaudir El Salvador, le Népal et la République-Unie de Tanzanie pour avoir relevé le défi de s'engager dans ces programmes intégrés de vaste portée, associés d'un calendrier.

Que cet événement ne soit pas seulement la marque d'une nouvelle étape dans l'engagement et l'action, mais aussi la promesse d'un avenir prévisible qui verra chaque enfant se réveiller le matin non pas en pensant, sans espoir, à la journée de travail épuisant qui l'attend, mais en se préparant à apprendre et à se développer à travers l'école.

Original anglais: La PRÉSIDENTE — Nous éprouvons tous une profonde sympathie pour le peuple du Népal après la tragédie qui s'est produite dans ce pays il y a dix jours. Le Premier ministre, M. Koirala, devait venir à Genève pour prendre la parole afin de montrer clairement que son gouvernement entend lutter contre le travail des enfants. Il n'a malheureusement pu venir en raison du grand chagrin et du deuil officiel qui règnent au Népal. C'est Son Excellence M. l'ambassadeur Simkhada, ambassadeur, qui représente ici le Premier ministre à titre personnel.

Original anglais: M. SIMKHADA (ambassadeur et représentant permanent du Népal à Genève) — J'ai aujourd'hui le cœur serré. Les événements tragiques qui ont provoqué la mort prématurée de notre roi bien-aimé, de la reine et de différents autres membres de la famille royale ont plongé le Népal dans le choc et la douleur. Cette tragédie n'a pas permis au Premier ministre du Népal, M. Girija Prasad Koirala, de venir. C'est donc à moi qu'incombe l'honneur de vous lire son message.

J'ai œuvré très longtemps au sein du mouvement syndical et je suis touché par l'invitation du Directeur général à participer à cette réunion aujourd'hui en tant qu'invité d'honneur de la CIT. Je me réjouissais de la perspective d'être parmi vous, mais les circonstances tragiques qui ont privé notre pays de son roi bien-aimé, de la reine et des autres membres de la famille royale exigent ma présence au Népal. C'est une grave épreuve pour nous, et je remercie tous ceux qui nous ont manifesté leur sympathie en cette période extrêmement difficile.

Malgré cette tragédie, le gouvernement royal du Népal reste fermement résolu à créer une société au sein de laquelle tous les Népalais, y compris les enfants et les travailleurs, soient à l'abri de la peur et du besoin.

Nous approuvons entièrement les objectifs de l'OIT et souhaitons à l'Organisation plein succès dans sa tâche. Je félicite la Présidente et lui souhaite beaucoup de succès également.

La lutte contre l'exploitation de la main-d'œuvre infantile est l'un des grands défis d'aujourd'hui. Les recherches effectuées par l'OIT montrent que sept groupes particuliers font l'objet, au Népal, des pires formes de travail des enfants: travailleurs en servitude, enfants employés à la récolte du riz, porteurs, travailleurs domestiques, enfants travaillant dans les mines, enfants fabriquant des tapis et enfants victimes de la traite à des fins de travail ou à des fins sexuelles. Pour chacun de ces sept groupes, la situation des filles est particulièrement précaire. Aider, réhabiliter et

protéger les milliers d'enfants appartenant à chacune de ces catégories est une tâche titanesque; cependant, pour marquer notre détermination à prendre des mesures audacieuses en vue de protéger les droits des enfants et de donner davantage de dignité à l'ensemble de la population, le gouvernement royal du Népal a décidé le 17 juillet 2000 d'interdire la pratique du travail en servitude, appelée «Kamaiya». En effet, bien que l'esclavage ait été aboli en 1924, un système de travail agricole en servitude restait en vigueur dans certaines parties du Népal. Sur les 57 000 enfants soumis à cette forme de travail, 17 000 (30 pour cent) travaillaient dans des conditions analogues à l'esclavage pour rembourser les dettes de leurs parents, ce qui montre bien la gravité du problème. Le gouvernement devait agir — il l'a fait.

Les victimes du travail forcé sont maintenant libérés de tout lien, verbal ou écrit. Le recours au travail en servitude est maintenant puni par la loi. Le gouvernement distribue des terres aux anciens travailleurs en servitude, et nous sommes en train, avec le soutien de l'OIT, de mettre en place les filets de sécurité nécessaires pour prévenir un retour du travail en servitude sous de nouvelles formes.

Il ressort des données de l'OIT que, sur 100 enfants qui travaillent dans le monde, 1 vit au Népal. Du fait de l'ampleur même du phénomène et des réalités économiques connexes, il est extrêmement difficile de trouver des solutions, particulièrement pour un pays très peu développé comme le Népal, où le système éducatif est faible et où les ressources financières sont rares.

Le travail des enfants plonge profondément ses racines dans la misère et le manque d'accès à l'éducation de base, à quoi s'ajoute la gravité du chômage et du sous-emploi.

Le Népal se félicite de ce que, dans le cadre de la lutte contre le travail des enfants, il ait été l'un des trois pays choisis par l'OIT pour élaborer et mettre en œuvre le programme de l'IPEC assorti d'un calendrier. Pour être efficace, ce programme doit coordonner les mesures tendant à lutter contre le travail des enfants avec l'effort de développement national, en mettant un accent particulier sur les politiques visant à supprimer la pauvreté, à assurer une éducation de base universelle, à stimuler la mobilisation sociale et à créer de l'emploi.

Le succès du programme dépendra aussi des partenariats créés entre l'ensemble des intervenants, nationaux et internationaux.

Le gouvernement royal, en coopération avec les autres partenaires sociaux, les intervenants internationaux et l'équipe de l'IPEC, travaille actuellement à l'élaboration d'un plan d'action visant à mettre en œuvre le programme. En faisant du travail des enfants une des grandes priorités de son dixième plan quinquennal, le Népal a fait la preuve de son sens des responsabilités et a inclus cette question dans sa politique gouvernementale et ses programmes de développement, pour la défense de ses enfants et l'avenir du pays.

Ce programme est pour nous un défi. Nous sommes déterminés à éliminer les pires formes du travail des enfants en 2005 et toutes les formes de ce travail en 2010. Nous avons fait la preuve de notre volonté politique, et l'action législative nécessaire est en place.

Avec l'aide de nos partenaires pour le développement, nous atteindrons les objectifs énoncés dans la

convention (n° 182) sur les pires formes de travail des enfants, 1999, ainsi que dans le programme assorti d'un calendrier qui est lancé officiellement aujourd'hui.

Dans son rapport à cette session historique de la Conférence internationale du Travail, qui se tient à Genève à l'aube du XXI^e siècle, le Directeur général, Juan Somavia, a dit avec justesse que la réduction du déficit du travail décent était un défi mondial. Selon moi, l'abolition effective du travail des enfants et l'élimination de ses formes les pires sont les premiers pas essentiels vers la concrétisation de cette réalité.

Je remercie le Directeur général de sa clairvoyance, de sa sagesse et son dynamisme; je remercie l'équipe de l'IPEC de son aide et la communauté internationale de la générosité avec laquelle elle a permis le lancement du programme assorti d'un calendrier.

Original anglais: La PRÉSIDENTE — Le Président d'El Salvador, M. Francisco Flores, est malheureusement dans l'impossibilité de se joindre à nous aujourd'hui pour présenter les mesures prises par son pays pour éliminer les pires formes de travail des enfants. Mais nous avons le plaisir de souhaiter la bienvenue à son représentant personnel, le ministre du Travail et de la Prévoyance sociale d'El Salvador, M. Jorge Nieto Menéndez.

En dépit des terribles tremblements de terre qui ont frappé El Salvador en janvier et en février de cette année, provoquant des dégâts inimaginables, le moral du pays reste intact ainsi que son engagement à devenir l'un des premiers pays à lancer un programme d'élimination des pires formes de travail des enfants assorti de délais précis.

Original espagnol: M. NIETO MENÉNDEZ (*ministre du Travail et de la Prévoyance sociale, El Salvador*) — Le Président de la République d'El Salvador, M. Francisco Flores, regrette de ne pas être parmi nous suite à l'aimable invitation du Directeur général du Bureau international du Travail: en raison des catastrophes déclenchées par les tremblements de terre des 13 janvier et 13 février derniers, il a été obligé de rester dans notre pays.

Quoi qu'il en soit, il m'a chargé de vous transmettre ses cordiales salutations et ses vœux pour que le programme que nous sommes en train de lancer à l'échelle mondiale dans le but d'éliminer les pires formes de travail des enfants obtienne le soutien et l'engagement de tous les gouvernements du monde, convaincus comme nous le sommes que nos enfants représentent non seulement l'avenir de nos pays mais aussi le présent et l'avenir de toute notre communauté humaine.

Notre pays avait ratifié en son temps la convention (n° 138) concernant l'âge minimum d'admission à l'emploi. Depuis 1996, en tant que signataire du Protocole d'accord, il s'est associé au Programme international de l'OIT pour l'élimination du travail des enfants. Sur la base de ce programme, nous avons mis sur pied les programmes d'action directe en faveur de nos enfants qui passaient de longues heures dans la boue, grappillant çà et là de quoi subsister; qui se voyaient contraints de trier et de rassembler des déchets recyclables dans les décharges; qui passaient toute la journée à vendre toutes sortes d'articles sur les marchés ou qui devaient fabriquer des produits pyrotechniques, en manipulant des produits chimiques et du matériel explosif avec les risques impor-

tants que cela suppose pour leur santé, leur intégrité physique et leur vie même. Ces programmes d'action directe ont bénéficié à plus d'un millier de garçons et de filles qui devaient, auparavant, travailler pour assurer leur subsistance et celle de leur famille.

De même, le gouvernement d'El Salvador a mis en place une politique nationale de l'enfance et de l'adolescence, dans le cadre de laquelle les différentes institutions compétentes, telles que les ministères de la Santé, de l'Éducation et du Travail, s'engagent à entreprendre des actions conjointes pour éliminer le travail des enfants, et en priorité les activités qui mettent en danger la vie et l'épanouissement de nos enfants. Fidèle à sa volonté de soutenir cette stratégie, le gouvernement d'El Salvador a résolument soutenu, lors de la session de 1999 de la Conférence internationale du Travail, l'élaboration d'une nouvelle convention sur le travail des enfants, et a ratifié immédiatement la convention (n° 182) sur les pires formes de travail des enfants, 1999. C'est ainsi qu'à la fin de l'année dernière, le gouvernement d'El Salvador a exprimé, par mon truchement, l'engagement irrévocable de travailler à l'identification des pires formes de travail des enfants et à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une stratégie nationale visant à son élimination. A cette occasion, nous étions conscients de relever un défi de taille, mais nous étions confiants — et nous le sommes toujours — que la communauté internationale des pays engagés en faveur de cette cause mondiale nous encouragerait et nous appuierait pour atteindre l'objectif recherché.

Cette volonté de coopération explique qu'El Salvador ainsi que le Népal et la Tanzanie aient été choisis comme les premiers pays au monde à bénéficier du soutien du ministère du Travail des États-Unis d'Amérique pour, avec l'aide technique de l'IPEC, élaborer et mettre en œuvre un programme assorti d'un calendrier précis et visant à l'élimination des pires formes de travail des enfants.

Le processus d'élaboration d'un projet d'une telle envergure, où nous faisons participer des représentants de l'État, des travailleurs et des employeurs, ainsi que des organisations non gouvernementales spécialisées dans ce domaine, a été mis à mal par les tragiques tremblements de terre des 13 janvier et 13 février de cette année, qui ont dévasté une grande partie du territoire et de l'infrastructure de notre pays et qui ont rendu nécessaire une redéfinition des priorités nationales.

Toutefois, en dépit des difficultés occasionnées, le gouvernement d'El Salvador renouvelle son engagement à œuvrer pour le présent et l'avenir de nos enfants, même s'il est conscient de ce qu'il devra redoubler d'efforts, réaffirmant sa disponibilité totale, sa volonté et sa détermination pour que les résultats soient à la hauteur de nos espérances.

Permettez-moi de saisir cette occasion pour me faire le porte-parole d'un appel à ce que les différents pays représentés ici se joignent à cette initiative et apportent leur soutien aux projets nationaux des pays qui, comme le nôtre, ont misé sur la construction d'une société plus digne, plus juste et plus participative.

Nous connaissons nos limites et nos difficultés, aggravées du fait des catastrophes naturelles que je viens d'évoquer. Mais nous avons aussi confiance dans la capacité et dans le dévouement de notre peuple qui, jour après jour, travaille avec ténacité pour construire un pays de paix et de progrès.

Le moment est venu pour que tous ceux qui n'ont pas encore fait leur la cause mondiale de la lutte contre les pires formes de travail des enfants nous rejoignent afin que, tous ensemble, nous donnions le meilleur de nous-mêmes et unissions nos efforts pour atteindre l'objectif que nous nous proposons. Nous sommes convaincus que le sourire de nos enfants mérite tous les sacrifices. Nous vous offrons notre travail et nous savons que nous pouvons compter sur votre aide.

Original anglais: La PRÉSIDENTE — J'ai l'honneur et le privilège d'accueillir M. Benjamin Mkapa, Président de la République-Unie de Tanzanie. Les nombreux programmes réalisés en Tanzanie avec l'aide de l'IPEC, et il y en a eu plus de 40 à ce jour, ont permis à des milliers d'enfants d'aller à l'école plutôt que de devoir travailler et ont fourni un autre revenu aux familles de ces enfants. Les résultats obtenus en Tanzanie dans le cadre de l'IPEC sont la preuve de l'engagement pris par le gouvernement ainsi que par les partenaires sociaux pour lutter contre le travail des enfants. C'est pour moi un grand honneur que de donner la parole à M. Benjamin Mkapa, Président de la République-Unie de Tanzanie

ALLOCUTION DE M. BENJAMIN MKAPA,
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE

Original anglais: M. Benjamin MKAPA (*Président de la République-Unie de Tanzanie*) — Je félicite, la Présidente de l'honneur et de la confiance qui lui ont été témoignés en lui confiant la présidence de cette Conférence, et je lui assure le soutien et la coopération sans réserve de la délégation tanzanienne.

J'ai l'occasion dans mon pays de rendre visite à des parents d'enfants que nous avons sauvés du travail et j'ai pu voir le visage des parents dans des films consacrés aux enfants sauvés du travail, dans le cadre de l'étude sur la mise en œuvre de l'IPEC dans notre pays.

En voyant les visages de ces parents, je me suis rappelé le conseil empreint de sagesse de Confucius. «Si vous faites des plans sur un an, plantez du riz, sur dix ans, plantez des arbres et sur toute une vie éduquez vos enfants.»

En tant que nation, nous devons faire des plans sur plus longtemps qu'une vie et nous devons donner une meilleure instruction à un plus grand nombre de nos enfants. Je me demande pourtant ce que les parents que j'ai rencontrés pensent pouvoir faire à cet égard. Peut-être ces parents sont-ils trop pauvres pour planifier, ou trop pauvres pour s'en soucier. Pour eux un enfant c'est une source de revenus. Pour eux, demain c'est trop loin. Ils ne peuvent que vivre au jour le jour. Pour eux, le rendement des capitaux investis dans l'éducation de leurs enfants, et dans leur croissance psychologique et physique est trop éloigné dans l'avenir, tellement éloigné qu'ils ne peuvent guère y réfléchir.

C'est pourquoi je suis très heureux aujourd'hui de pouvoir prendre la parole devant la Conférence au sujet des enfants et des pires formes de travail des enfants. Je suis convaincu qu'avec la volonté politique des pays démunis et avec l'appui et des partenariats entre pays riches et pays pauvres, nous allons enfin pouvoir lutter contre ce fléau.

Le travail prive les enfants de la possibilité de fréquenter l'école et, dans l'hypothèse la plus favorable

où ils sont scolarisés, le travail fait peser sur le frêles épaules le double fardeau de l'école et du travail. Ce travail peut également les réduire à l'esclavage, en les privant de la sécurité donnée par leur famille.

Nous sommes réunis ici parce que nous partageons la conviction que le travail des enfants est odieux et que c'est un grand défi de notre époque. Mis à part la cruauté que cela entraîne, le travail des enfants est une négation de ce fond d'humanité que nous avons en commun, c'est une insulte à la personne et à sa dignité et c'est un véritable gaspillage du capital humain.

La pauvreté est un facteur essentiel, mais le travail des enfants a d'autres dimensions, d'autres causes et d'autres moteurs. Parfois le travail des enfants est enraciné dans les structures sociales, culturelles et économiques des sociétés. C'est pourquoi la meilleure façon de lutter contre ce fléau est d'adopter une approche globale axée sur une politique et un plan d'action clairs au niveau national et ancrés dans le développement économique et social du pays.

Le lancement aujourd'hui du programme assorti de délais sur les pires formes de travail des enfants devrait nous guider dans cette voix. Il est encourageant de constater que la nouvelle convention (n° 182) sur les pires formes de travail des enfants, 1999, est largement appuyée par les gouvernements et les autres parties prenantes.

Cette convention a été approuvée à l'unanimité par les gouvernements, les employeurs et les travailleurs, ce qui reflète un consensus politique solide en vue d'une action urgente et immédiate. C'est donc maintenant qu'il faut agir. Manifestement aucune société civilisée ne devrait tolérer l'esclavage, le travail forcé et la traite des enfants, la servitude pour dettes, le servage, la prostitution et la pornographie, les enfants soldats et d'autres formes de travail dangereux et d'exploitation des enfants.

Je suis ici pour réaffirmer ma propre détermination politique et celle de mon gouvernement de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour lutter contre toutes ces pires formes de travail des enfants.

J'aimerais vous décrire brièvement la situation actuelle en Tanzanie en ce qui concerne le travail des enfants et j'espère que cela illustrera dans une large mesure la situation que connaissent beaucoup de pays parmi les moins avancés.

Les données préliminaires tirées du premier volet de l'enquête sur le travail des enfants 2000-01 indiquent que 4,1 millions sur 10,2 millions d'enfants, selon estimation, âgés de 5 à 14 ans dans mon pays ne sont pas scolarisés. La plupart de ces enfants travaillent d'une façon ou d'une autre. Plusieurs facteurs contribuent à cet état de choses en Tanzanie. Le premier et peut-être le plus important de ces facteurs, c'est la pauvreté.

En raison de leurs faibles revenus, les parents démunis ont eu beaucoup de difficultés à répondre aux besoins essentiels de leurs enfants, y compris l'éducation. Les sociétés africaines se vantaient de la sécurité sociale offerte par la famille élargie et par le village. Nous avons même un proverbe, qui dit qu'«il faut tout un village pour élever un enfant». Pourtant cette famille élargie est actuellement en proie à de graves difficultés. Les problèmes économiques obligent les parents à se concentrer uniquement sur le noyau familial. De ce fait, on a enregistré une augmentation rapide du nombre d'enfants négligés ou abandonnés, y compris les orphelins du VIH/SIDA

qui finissent par quitter leur foyer pour chercher du travail.

En second lieu, le programme d'enseignement primaire ne donne pas forcément des compétences techniques à ceux qui suivent l'éducation de base. Il n'est donc pas très surprenant que certains parents et enfants jugent l'instruction inutile et préfèrent entrer prématurément sur le marché du travail non qualifié.

En troisième lieu, les sociétés africaines se situent entre la tradition et la modernité, ce qui aggrave les tensions que les réformes économiques exercent sur les familles. Dès lors, les familles commencent à présenter des dysfonctionnements, qui se caractérisent par un taux élevé de divorces, des grossesses chez les adolescentes, des parents irresponsables et des familles nombreuses, autant d'éléments qui poussent de plus en plus d'enfants à vivre dans les rues ou à entrer de façon prématurée sur le marché du travail.

En quatrième lieu, il nous faut évoquer l'incidence de la pandémie de VIH/SIDA qui touche surtout les jeunes parents.

Le décès des soutiens de famille — ou leur incapacité à travailler à cause de la maladie — est source de difficultés considérables pour les enfants. En Tanzanie, nous approchons le million d'orphelins du VIH/SIDA. Aucun réseau de familles élargies traditionnelles ne peut assumer ce fardeau considérable, et cela accroît l'incidence du travail des enfants, y compris sous ses pires formes, comme la prostitution.

Cinquièmement, au départ, les ajustements structurels et les réformes économiques tendent à profiter principalement aux centres urbains, au détriment des zones rurales. La détérioration des conditions de vie dans ces zones pousse donc de nombreux jeunes et enfants vers les zones urbaines à la recherche d'un emploi introuvable et de meilleures conditions de vie.

Sixièmement, des pratiques culturelles d'un autre âge mais qui perdurent, comme les mariages précoces ou arrangés, obligent les filles à quitter l'école. Les violences sexuelles et les grossesses précoces contribuent à nuire, par les troubles durables qu'elles engendrent, au développement psychologique, mental, social et physique des enfants, les empêchant de devenir des adultes responsables.

Presque 50 pour cent des ménages en Tanzanie vivent en dessous du seuil de pauvreté. Comme d'habitude, la pauvreté est plus prévalente et accentuée dans les zones rurales, par conséquent le développement et la transformation de ces zones sont essentiels pour lutter contre la pauvreté et le travail des enfants.

Il existe également un lien de cause à effet entre la taille des familles et la pauvreté, et donc le travail des enfants. Il y a beaucoup à faire pour promouvoir la planification familiale. Mais la pauvreté rend cette tâche d'autant plus difficile que, dans une famille pauvre, les risques de mortalité infantile pour cause de malnutrition ou de maladie sont très élevés. Les parents prennent donc une assurance en ayant davantage d'enfants. La pauvreté rend aussi généralement plus difficile l'accès aux services de planification familiale. Certains des facteurs culturels et religieux sont également des obstacles. Je me souviens souvent de la remarque d'Indira Gandhi, ancienne Premier ministre de l'Inde, lorsqu'elle disait: «Avoir des enfants pour beaucoup d'Indiens est considéré non seulement comme une bénédiction, mais aussi comme un investissement: plus ils seront nombreux, se disent-ils, plus ils auront de mains à tendre pour mendier.» On pourrait transposer cette citation à la Tanzanie d'aujourd'hui.

d'hui, et on pourrait dire: «Plus les enfants sont nombreux, se disent certains Tanzaniens, plus ils pourront travailler et ramener d'argent à la maison.»

Comprendre les rapports de cause à effet entre fécondité, pauvreté et travail des enfants est important pour l'élimination de la pauvreté à long terme. Non seulement dans les familles nombreuses les enfants meurent plus souvent, mais en outre ceux qui survivent risquent davantage de travailler plus tôt, et de ne pas aller à l'école. Ils risquent aussi d'avoir des enfants très jeunes eux-mêmes, et ces enfants seront eux aussi envoyés au travail plutôt qu'à l'école. Le cercle vicieux de la pauvreté ne cesse donc de se perpétuer. Je suis ici pour demander instamment que se manifeste une volonté politique et que soient mis en œuvre des efforts concertés et une coopération entre pays nantis et pays démunis pour rompre ce cercle vicieux.

En Tanzanie, nous savons d'expérience que la pauvreté et le travail des enfants ne peuvent être éliminés sans une base économique solide. A la fin des années 60 et 70, nous avons considérablement amélioré nos prestations de service social. Nous avons pratiquement instauré l'instruction primaire universelle dès le début des années 80. Mais ces gains reposaient de plus en plus sur une aide extérieure pour durer et non pas sur une économie intérieure solide et croissante. En conséquence, la baisse de l'aide extérieure associée à de longues périodes de stagnation économique ont érodé les bases de notre système de prestations sociales. Nous ne pouvions ni maintenir l'infrastructure, ni financer les fournitures nécessaires. Face à l'augmentation considérable de la population active, l'économie n'a pas pu créer suffisamment d'emplois. Depuis 15 ans, nous nous sommes engagés dans un processus douloureux mais nécessaire de réformes économiques et d'ajustement structurel. Les restrictions budgétaires ne laissent pas beaucoup de ressources pour les prestations sociales. En outre, la récession du secteur formel, aussi bien public que privé, et l'introduction de mesures de recouvrement partiel des coûts dans les secteurs de l'éducation, de la santé et de l'eau, constituaient le prix à payer avant de pouvoir inverser la tendance en déclin économique et créer les fondations d'une croissance durable, une économie propre à réduire la pauvreté et le travail des enfants.

Le gouvernement de mon pays s'est joint à la campagne mondiale contre le travail des enfants en 1994, par la signature d'un protocole d'accord avec l'OIT, et a commencé à mettre en œuvre un programme national avec l'aide de l'IPEC. La volonté politique pour la mise en œuvre du programme d'action a toujours été très ferme. Avec d'autres partenaires sociaux et des ONG, nous avons constaté que le public était très sensible à la lutte contre le travail des enfants en Tanzanie. Nous avons ratifié la convention n° 138 en novembre 1998, convention qui fixe un âge minimum pour le travail non dangereux à 14 ans, et l'âge minimum pour les tâches dangereuses à 18 ans. L'élaboration du projet de politique nationale sur le travail des enfants que nous préparons actuellement touche à sa fin. La République-Unie de Tanzanie est l'un des trois pays qui se sont engagés à mettre en œuvre un programme assorti d'un calendrier pour éliminer définitivement les pires formes de travail des enfants. Nous sommes profondément reconnaissants d'avoir été choisis et remercions notamment les créateurs du programme. Nous avons mis en place en République-Unie de

Tanzanie un cadre favorable à cette action, et nos objectifs sont les suivants:

Premièrement, nous sommes plus déterminés que jamais à mener des réformes de grande ampleur. Deuxièmement, nous avons établi des liens entre les mesures de lutte contre le travail des enfants et les efforts visant à assurer à tous une instruction de base de qualité et à lutter contre la pauvreté dans le contexte de la stratégie menée à cet effet. Troisièmement, nous avons élaboré des partenariats novateurs avec les organisations internationales, les institutions financières multilatérales et la société civile, en vue de promouvoir la croissance économique et d'améliorer la répartition des revenus. Quatrièmement, nous développons les capacités propre à mettre en œuvre des mesures de réponse rapide en vue de prévenir les pires formes de travail des enfants et d'assurer la réinsertion des victimes. Cinquièmement, nous menons des campagnes de sensibilisation du public et de mobilisation en vue de lutter contre les causes profondes du problème. Sixièmement, nous élaborons des cadres et des dispositifs propres à garantir la responsabilité publique.

La République-Unie de Tanzanie est déterminée à éliminer le travail des enfants en général et ses pires formes en particulier. Nous avons participé à l'IPEC depuis 1995, avec des résultats positifs. Cet engagement politique s'appuie sur un effort constant pour améliorer l'éducation de base et pour lutter contre la pauvreté. Nous mobilisons également les appuis en vue de faire en sorte que notre programme soit véritablement global dans sa couverture et sa portée, le but étant d'éliminer les pires formes de travail des enfants d'ici 2010, conformément aux objectifs de notre vision du développement national pour 2025 et à notre stratégie d'élimination de la pauvreté.

Voici les objectifs de notre programmation stratégique. Premièrement, nous allons nous appliquer à garantir les droits des enfants en mettant en œuvre la loi sur l'éducation, la législation sur l'âge minimum et les mesures concernant les travaux dangereux, conformément aux conventions applicables. Nous allons également accroître les campagnes de sensibilisation sur les conséquences du travail des enfants, notamment sous ses pires formes, et accroître la mobilisation sociale en vue de son élimination. Deuxièmement, nous allons promouvoir l'éducation en traitant des questions d'accès et de qualité, notamment par la mise en œuvre de réformes visant à rendre les programmes davantage en prise sur l'économie locale. Nous allons également inclure la formation professionnelle, afin de répondre aux besoins des enfants au travail et de ceux qui ont quitté l'école. En outre, à partir de l'année prochaine, l'éducation primaire sera gratuite en Tanzanie. Troisièmement, nous allons réduire le coût d'opportunité de l'éducation en nous concentrant sur les interventions visant à réduire la pauvreté au sein des groupes les plus vulnérables. L'élimination du travail sera l'un des éléments importants du programme d'élimination de la pauvreté, qu'elle intégrera dans les indicateurs du programme. Quatrièmement, nous allons aborder les aspects du travail des enfants liés aux questions sociales, à la démographie et à l'égalité entre les sexes, notamment en ce qui concerne la taille des familles et l'incidence du nombre croissant des orphelins dus au VIH/SIDA. Cinquièmement, nous allons créer un programme visant spécialement à protéger les groupes les plus vulnérables, en particulier les enfants qui

risquent de tomber dans la prostitution, le travail domestique excessif, l'extraction minière et l'agriculture commerciale.

Le travail des enfants est un véritable défi pour l'imagination et le courage de tous les pays, ainsi que pour l'esprit de coopération de la communauté internationale. Les victimes ne sont pas simplement quelques milliers, mais des dizaines de millions d'enfants dans le monde, sans distinction de race, de couleur ou de religion, qui sont exploités au travail ou sont employés dans des conditions qui menacent gravement leur santé, leur sécurité, leur éducation, leur moralité, leur dignité et leur estime de soi. La coopération internationale dans ce domaine ne doit pas être considérée comme un cache-misère visant à répondre à la curiosité ou à calmer les craintes de l'opinion publique nationale ou internationale. Elle doit servir à trouver des solutions durables à ce grave problème. En outre, elle devrait également accorder la priorité à la protection des très jeunes enfants, notamment des filles, contre l'exploitation économique, parce que ces groupes sont particulièrement vulnérables.

Un proverbe africain dit: «Les chiens ne préfèrent pas les os à la viande, simplement personne ne leur donne jamais de viande.»

En fait, les Africains ne souhaitent pas que leurs enfants soient exposés aux pires formes de travail. Nous lançons un appel à une action commune. Nous avons besoin de recevoir un soutien extérieur, faute de quoi beaucoup de parents n'auront d'autre choix que de faire travailler leurs enfants. En œuvrant ensemble dans le cadre de ce programme assorti d'un calendrier, nous pouvons donner un choix aux parents et aux enfants. Oui, nous pouvons y parvenir, mais seulement si nous disposons d'un partenariat et d'un appui externe suffisants. Si les pays industrialisés riches veulent aider l'Afrique de façon efficace et s'engager à long terme en faveur de notre continent, qu'ils écoutent les paroles de Confucius et qu'ils nous aident en investissant dans l'avenir de nos enfants par le biais de l'éducation, de l'alimentation, de la santé et du développement des compétences. Car l'avenir de l'Afrique appartient aux enfants de l'Afrique. Pour survivre, ils doivent être bien alimentés, ils doivent recevoir une instruction solide, ils doivent hériter d'une économie durable et solide.

Il y a près de quatre-vingts ans, un poète d'un pays peu développé, qui a été l'un des premiers à accéder à l'IPEC, a évoqué nos rapports avec nos enfants, et je prends la liberté de la citer: «Vos enfants ne sont pas vos enfants. Ils sont les fils et les filles de l'appel de la Vie à la Vie. Ils viennent à travers vous mais non de vous. Et bien qu'ils soient avec vous, ils ne sont pas à vous. Vous pouvez leur donner votre amour, mais pas

vos pensées. Car ils ont leurs propres pensées. Vous pouvez héberger leurs corps, mais pas leurs âmes. Car leurs âmes résident dans la maison de demain que vous ne pouvez visiter, pas même dans vos rêves. Vous pouvez vous efforcer d'être comme eux, mais ne cherchez pas à les faire à votre image. Car la vie ne marche pas à reculons, ni ne s'attarde avec hier. Vous êtes les arcs desquels vos enfants sont propulsés, telles des flèches vivantes.»

Je suis ici pour plaider en faveur de l'autonomisation de pays comme le mien, pays qui cherchent à mettre un terme au travail des enfants, à libérer nos enfants et à leur donner une base solide pour l'avenir qu'ils méritent, un avenir pour lequel ils seront armés mentalement et physiquement et qu'ils pourront eux-mêmes construire.

Original anglais: LA PRÉSIDENTE — Au nom de tous les participants et du bureau de la Conférence, je remercie le Président Mkapa de sa déclaration remarquable. C'est là une session extraordinaire. En effet, nous avons entendu de nombreux discours portant sur le travail des enfants à l'occasion d'autres conférences, mais l'éloquence, la passion et l'engagement des conférenciers d'aujourd'hui nous ont vraiment émus. Nous nous réjouissons tout d'abord de l'engagement pris par la Tanzanie, le Népal et El Salvador qui, malgré les innombrables problèmes auxquels se heurtent ces pays, sont les premiers à entreprendre cette nouvelle initiative ambitieuse visant à supprimer les pires formes du travail des enfants. Nous nous félicitons par ailleurs de l'aide morale, politique et financière apportée par les Etats-Unis, l'Allemagne et les autres donateurs qui apportent leur concours à l'IPEC. Nous nous réjouissons en outre de constater que le BIT redouble d'efforts dans le cadre de l'IPEC.

Je saisis cette occasion pour vous annoncer que les Philippines préparent actuellement leur propre programme assorti d'un calendrier. Depuis 1994, avec l'OIT et d'autres organisations, nous avons réussi à attirer l'attention sur le problème du travail des enfants. Nous avons également mis au point des méthodes très utiles pour mobiliser les milieux sociaux, économiques et politiques dans la lutte contre les pires formes de travail des enfants. Maintenant nous voulons nous fixer des objectifs encore plus ambitieux.

Je pense que nous sommes unanimes dans notre volonté d'éliminer le travail des enfants et d'offrir à ces derniers le meilleur avenir possible. Le rythme de réalisation variera d'un pays à l'autre étant donné nos histoires et nos contextes différents, mais je suis convaincue que nous atteindrons nos objectifs.

(La séance est levée à 12 h 15.)

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
<i>Sixième séance spéciale:</i>	
Session spéciale de haut niveau sur le lancement du Programme assorti de délais sur les pires formes de travail des enfants	1
Allocution de M. Benjamin Mkapa, Président de la République-Unie de Tanzanie	1
<i>Orateurs:</i> La Présidente, le Secrétaire général, M. Riestler, M. Findlay, M. Simkhada, M. Nieto Menéndez, M. Mkapa.	